

LES AGACEMENTS DU RÉSEAU ANTI-ARNAQUES : LE PRIX DU TIMBRE POURSUIT SON ASCENSION

Cette rubrique se propose de lister les pratiques commerciales qui ont le don d'agacer le Réseau Anti-Arnaques.

Nous allons suivre chaque semaine les états d'âme de Martial, retraité, consommateur avisé et exigeant, confronté aux promesses publicitaires les plus variées.

L'approche du 1^{er} janvier 2025 fait frémir Martial : comme chaque année il se prépare à digérer - difficilement - la hausse des tarifs postaux. Il se focalise sur le timbre vert car c'est pratiquement sa seule consommation, à l'exception d'un ou deux recommandés avec accusé de réception dans l'année.

Martial constate que le timbre vert va passer de 1,29 € à 1,39 €, soit une hausse de 7,70 % (la moyenne sur les courriers et les colis étant de + 6,80 %). Et comme chaque année, il va faire en sorte de transférer certaines correspondances habituelles sur le canal internet, marquant une volonté symbolique de résister aux augmentations incessantes en réduisant son budget « affranchissement. »

Martial n'a pu s'empêcher de rechercher sur un moteur de recherches le contexte de l'époque (2011) et a éclaté de rire en lisant cet article :

« Les services postaux français s'ouvriront totalement à la concurrence ce samedi 1er janvier, avec la fin du monopole de La Poste sur les plis de moins de 50 grammes. Ceux-ci représentent 80 % des envois réalisés en France. Il s'agit de l'étape ultime de la libéralisation du courrier orchestrée par les directives européennes de 1997 et 2002 dans le but de baisser les prix et d'améliorer les prestations aux consommateurs. »

Baisse des prix et améliorations des prestations : cette formulation lui fait penser aux effets d'annonce des promesses électorales.



INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le Réseau anti-arnaques, association partenaire de l'UFC-Que Choisir, BP 40179, 79205 PARTHENAY cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page Facebook du RAA.

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : Pascal TONNERRE (president@arnaques-infos.org)